



Le Bicross Club Genève a été créé en 1983 et fait partie de Swisscycling section BMX Suisse, ARB, UVG, AGS.

Demande d'adhésion au Bicross Club Genève (BCG)

Nom : Prénom :

Date de naissance : Origine :

Nom et prénom des parents :

Mère :

Père :

Adresse :

NPA : Localité :

Tél privé :

Portable Mère : / E-mail :

Portable Père : / E-mail :

Assurance maladie/accident : / N. AVS :

Notes importantes

Chaque bicrosseur doit être assuré personnellement pour les risques encourus lors de la pratique du bicross. Le BCG, les responsables du BCG ainsi que l'état de Genève déclinent toutes responsabilités en cas d'accident corporel ou matériel survenu sur la piste, ses abords ou pendant les activités du BCG. La présence des parents n'est pas obligatoire pendant les activités du BCG. En leur absence, les parents autorisent les responsables du BCG à prendre toutes les dispositions urgentes en cas d'accident. Ils dérogent le BCG de toutes responsabilités.

Des photos prises lors des courses ou stages peuvent être diffusées sur le site du club.

Les membres s'engagent à avoir un comportement correct et à respecter les installations mises à disposition par le BCG et la Ville de Genève. Les écarts, de même que le non-respect des Statuts du BCG, peuvent donner lieu à des sanctions.

Lu et approuvé, Genève le.....

Signature (du pilote) :

Signature (représentant légal) :

Bicross Club Genève (bmxgeneve@gmail.com)

Le Bicross Club de Genève soutenu par le **DEPARTEMENT DES SPORTS ET DE LA SECURITE.**

Nous vous prions de bien vouloir régler ce montant sur le compte postal

Postfinance / Iban : CH87 0900 0000 1201 3317 7

BIC : POFICHBEXXX (au nom de "Bricross Club Genève")

(N'oubliez pas de noter le nom du coureur)